

L'eau : Un élément fédérateur de la politique transfrontalière

Charles Stalder

Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement
Direction générale de l'eau

Eaux sans frontières – Pratiques et potentialités en Suisse
Colloque Agenda 21 pour l'eau
Berne, 22 mars 2013



Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

24.03.2013 - Page 1

Plan de l'exposé

- **La CIPEL**
- L'assainissement et les échanges d'eaux usées
- La nappe du Genevois : une exploitation concertée
- Les contrats de rivière et la renaturation des cours d'eau genevois
- Le projet d'agglomération "Grand Genève" et sa politique en matière d'eau



Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

24.03.2013 - Page 2

Un bref historique de la CIPEL

- | | |
|------------|--|
| 1957 | - Premier programme d'études coordonnées |
| 1960 | - Premiers résultats inquiétants |
| dès 1960 | - Implication des Gouvernements français et suisse |
| 16.11.1962 | - Signature de la Convention créant la CIPEL |
| 01.11.1963 | - Entrée en vigueur de la Convention |
| dès 1971 | - Adoption de programmes quinquennaux d'études et suivis |
| 1972 | - Création d'un secrétariat permanent |
| 18.11.1977 | - Entrée en vigueur de l'Accord sur l'intervention en cas de pollution accidentelle |
| 20.11.1980 | - Signature de l'Accord sur la déphosphatation |
| 24.10.1991 | - Adoption du 1 ^{er} Plan d'action 1991-2000 "Le Léman demain" |
| 26.10.2000 | - Adoption du 2 ^e Plan d'action 2001-2010 "Pour que vivent le Léman et ses rivières" |
| 25.11.2010 | - Adoption du 3 ^e Plan d'action 2011-2020 : "Préserver le Léman, ses rives et ses rivières aujourd'hui et demain" |



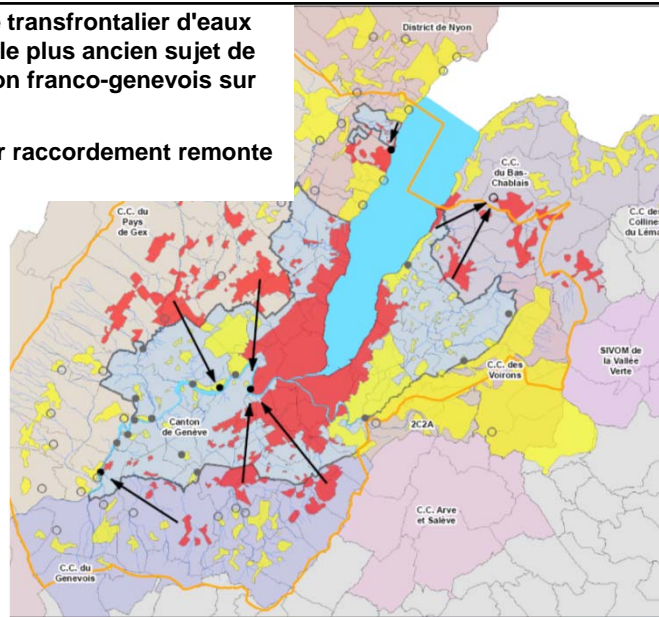
Plan de l'exposé

- La CIPEL
- **L'assainissement et les échanges d'eaux usées**
- La nappe du Genevois : une exploitation concertée
- Les contrats de rivière et la renaturation des cours d'eau genevois
- Le projet d'agglomération "Grand Genève" et sa politique en matière d'eau



L'échange transfrontalier d'eaux usées est le plus ancien sujet de coopération franco-genevois sur l'eau.

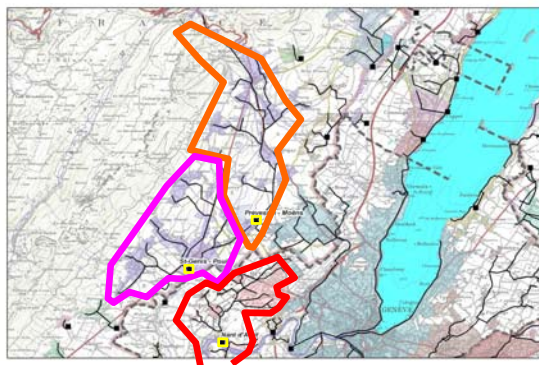
Le premier raccordement remonte à 1968



Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

24.03.2013 - Page 5

Exemple de projet transfrontalier : le raccordement du Pays-de-Gex sur une nouvelle STEP genevoise



•Etat des lieux: 2 points noirs, les STEP du Journans et de l'Allondon (60'000 habitants desservis en 2020)

•Pollutions chroniques ou accidentelles du Lion et de l'Allondon

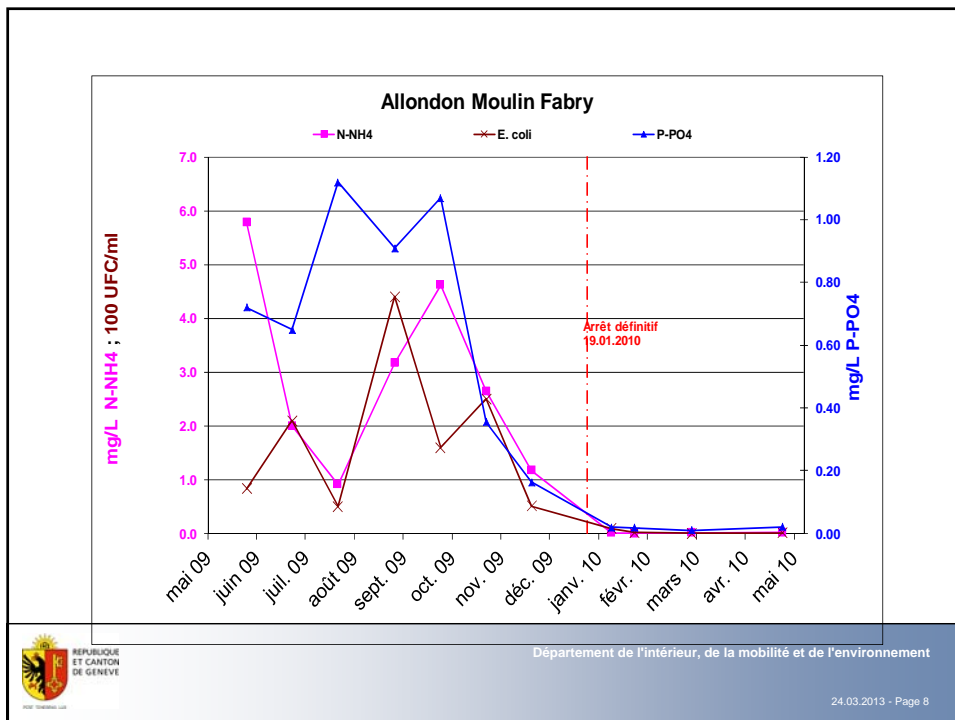
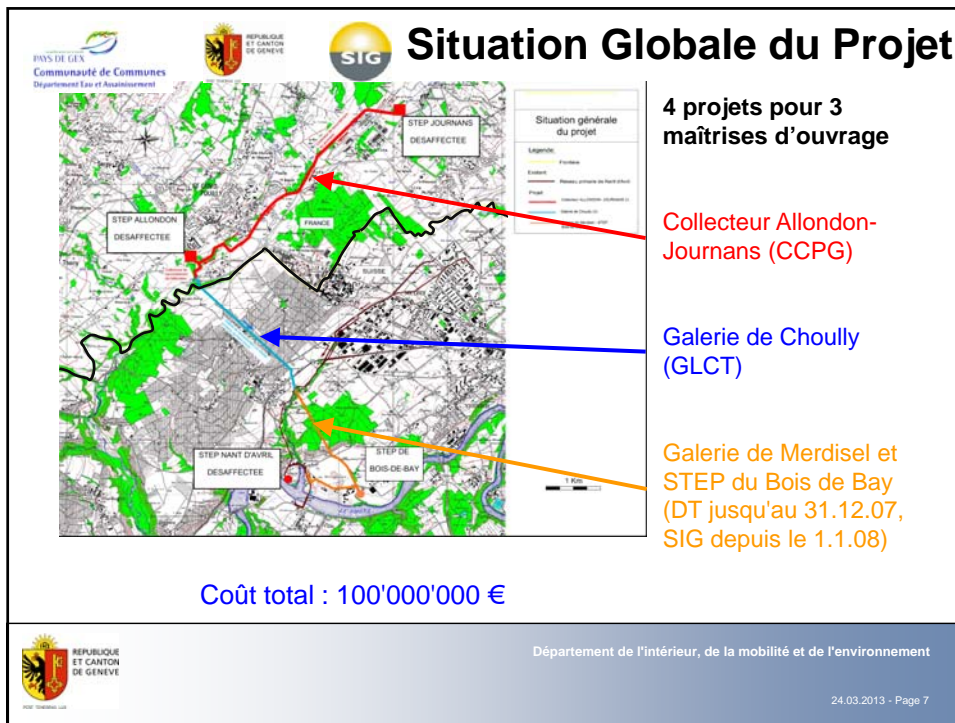
•Intérêts convergents entre la communauté de communes françaises et le Canton de Genève (protection de l'Allondon, STEP de Nant d'Avril obsolète)

•Rendre à ces cours d'eau une qualité écologique irréprochable



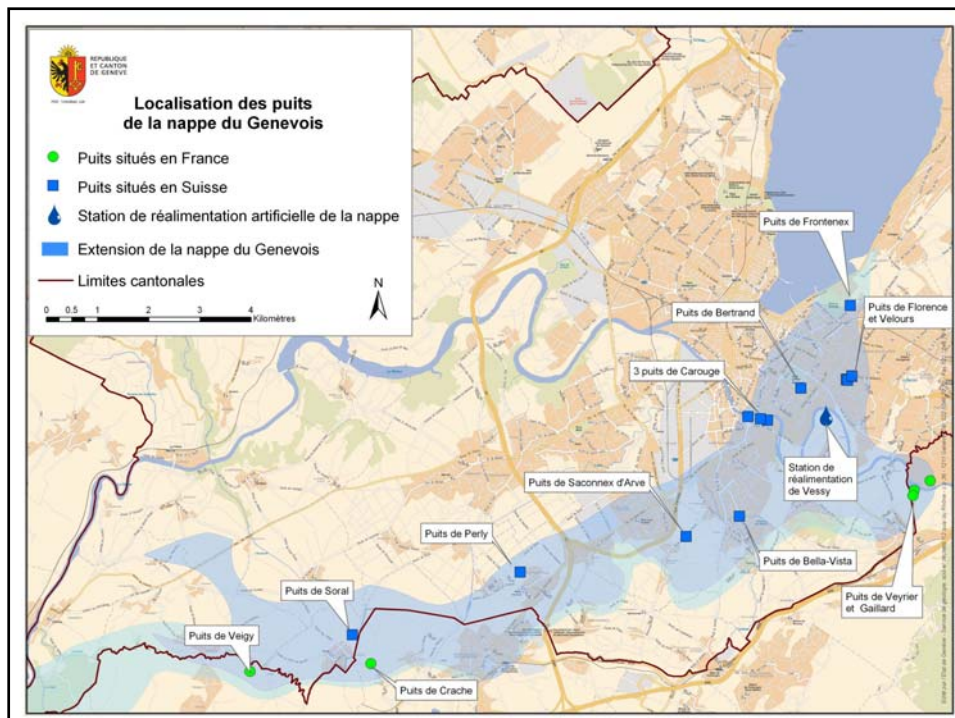
Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

24.03.2013 - Page 6



Plan de l'exposé

- La CIPEL
- L'assainissement et les échanges d'eaux usées
- **La nappe du Genevois : une exploitation concertée**
- Les contrats de rivière et la renaturation des cours d'eau genevois
- Le projet d'agglomération "Grand Genève" et sa politique en matière d'eau



La nappe du Genevois: une exploitation concertée

- **1960 -1978** besoin de se concerter :
fort abaissement du niveau de la nappe
- **1968 – 1978** volonté d'un projet commun :
études sur la réalimentation artificielle
- **1978** Arrangement relatif à la protection, à l'utilisation et à la réalimentation de la nappe
- **1978 -1980** Construction de la station de réalimentation
- **2008** Mise à jour de l'arrangement de 1978



Plan de l'exposé

- La CIPEL
- L'assainissement et les échanges d'eaux usées
- La nappe du Genevois : une exploitation concertée
- **Les contrats de rivière et la renaturation des cours d'eau genevois**
- Le projet d'agglo "Grand Genève" et sa politique en matière d'eau



Genève c'est:

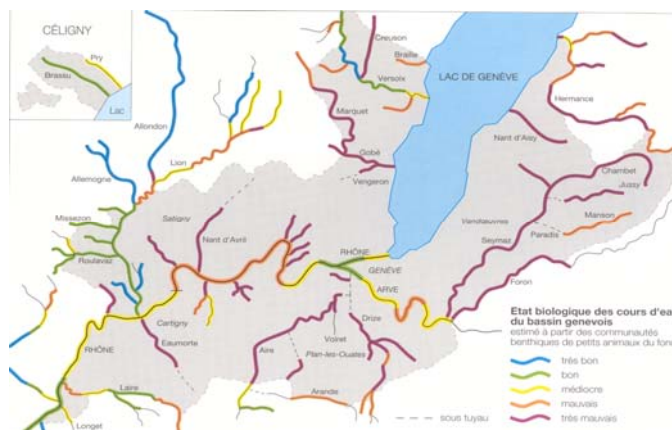
- 300 km de rivières, nants et ruisseaux
- 1 seul cours d'eau entièrement genevois: La Seymaz
- 36.9 km² la partie genevoise du Léman
- 100 km de frontière avec la France et seulement 5 km avec Vaud!



Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

24.03.2013 - Page 13

Juin 1993 : L'État publie le bilan de santé des rivières à Genève



LE BILAN EST MAUVAIS ! Une gestion des cours d'eau au niveau transfrontalier est nécessaire



Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

24.03.2013 - Page 14

Les cours d'eau profitent des grandes évolutions des législations nationales

En Suisse

1991 entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la protection des eaux initiant la mise en œuvre des PGEE

En Europe

Jusqu'en 2000 législations nationales transcrivant les directives européennes

1997 signature du protocole d'accord transfrontalier pour la revalorisation des rivières du Genevois

1997 modification de la loi genevoise sur les eaux introduisant le financement de la renaturation

1998 entrée en vigueur de l'ordonnance fédérale sur la protection des eaux introduisant les PREE

Dès 2000 mise en application de la directive cadre européenne (DCE) imposant des délais. Bon état écologique des masses d'eau en 2015

2012 reconduction du protocole d'accord transfrontalier pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques de l'agglomération franco-valdo-genevoise



Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

24.03.2013 - Page 15

Le contrat de rivières

- **Un outil français**
- **Un accord technique et financier couvrant l'ensemble du bassin versant des rivières concernées**
- **Divers partenaires**

L'Etat français, la Région, le Département, les communautés de communes, l'Agence de l'eau, les fédérations de pêcheurs/chasseurs et ... le canton de Genève !



Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

24.03.2013 - Page 16

Il comprend 4 volets:

Volet A	Assainissement et qualité des eaux
Volet B1	Protection des personnes et des biens contre les crues
Volet B2	Renaturation, restauration et mise en valeur du milieu aquatique
Volet C	Gérer, sensibiliser, évaluer



5 contrats de rivières transfrontaliers sont signés

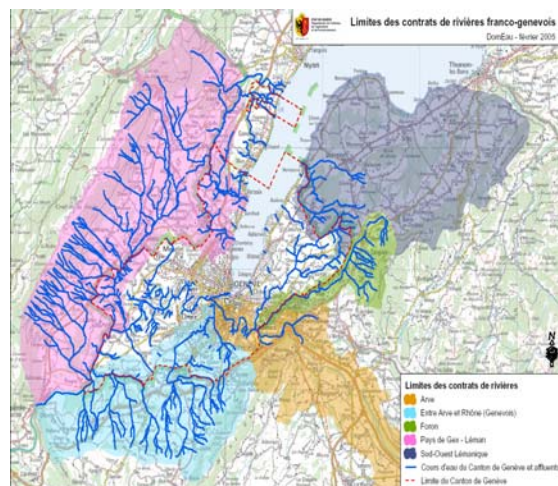
Contrat de l'Arve 1995

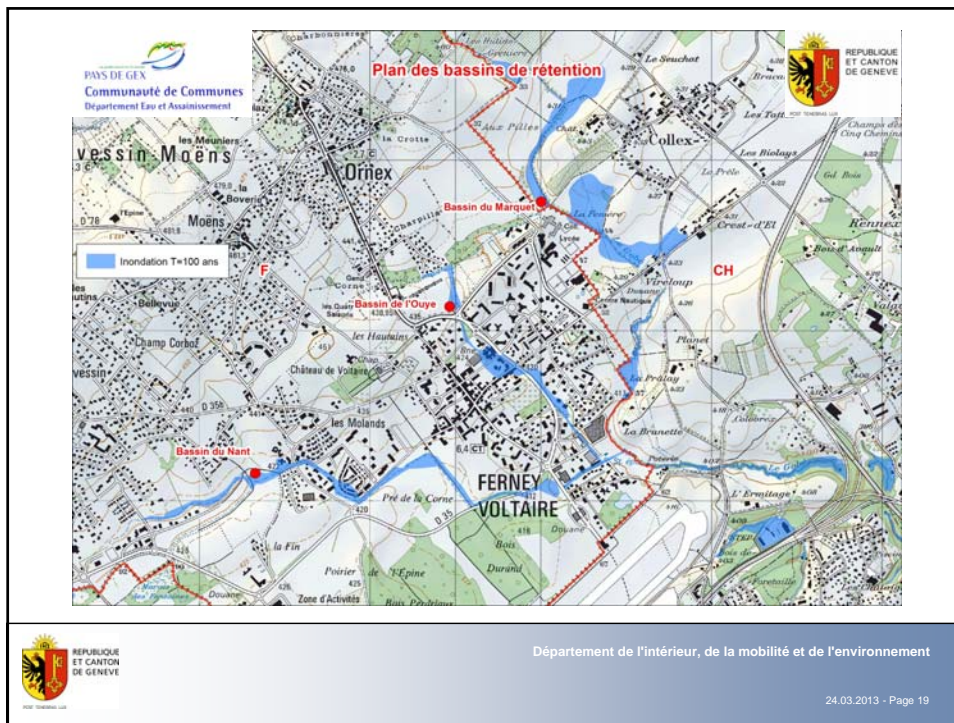
Contrat du Genevois 2003

Contrat du Pays de Gex 2004

Contrat du Foron 2004

Contrat du Sud ouest Lémanique 2006





Une action de communication franco-genevoise Le programme pédagogique de sensibilisation à la rivière



2005 - 2012 → 860 classes primaires = 15'000 enfants



Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

24.03.2013 - Page 21

Communication-sensibilisation des citoyens :



Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

24.03.2013 - Page 22

Plan de l'exposé

- La CIPEL
- L'assainissement et les échanges d'eaux usées
- La nappe du Genevois : une exploitation concertée
- Les contrats de rivière et la renaturation des cours d'eau genevois
- **Le projet d'agglomération "Grand Genève" et sa politique en matière d'eau**

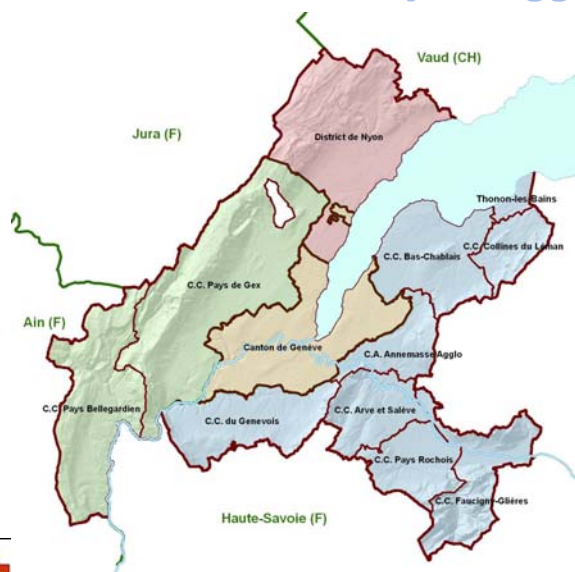


REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

24.03.2013 - Page 23

Périmètre du Projet d'agglomération



2 pays
2 cantons, 2 départements
1 région

2' 000 km²
211 communes
915'000 habitants
(Genève : 465'000 hab.)
Env. 400'000 emplois



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

24.03.2013 - Page 24

Le Projet d'agglomération 2012

Les grands principes de rééquilibrages :

- > Accueillir plus de 200 000 habitants, selon les perspectives d'évolution démographique à l'horizon 2030
- > Accueillir 50% de ces nouveaux habitants à Genève, 50% en France et dans le District de Nyon
- > Créer 100 000 emplois supplémentaires à l'échelle de l'agglomération
- > Créer 30% des nouveaux emplois sur le territoire français, avec une attention particulière sur les emplois qualifiés
- > Produire 50 000 logements d'ici 10 ans, équitablement répartis au sein de l'agglomération, à minima selon les objectifs de répartition du Plan directeur de l'habitat transfrontalier (PDHT) en vigueur

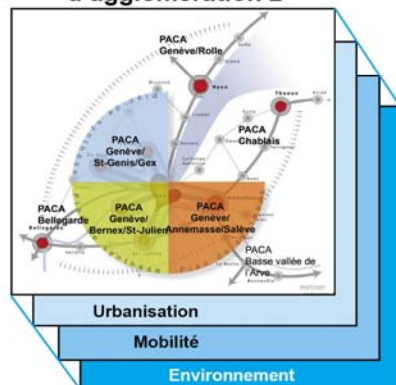


Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

24.03.2013 - Page 25

PROJET D'AGGLO 2

Schéma d'agglomération 2



Projets stratégiques (PSD) 1, 2, 3, etc.
Infrastructures de mobilité

Politiques de services


- 1 Formation
- 2 Social
- 3 Santé
- 4 Culture
- 5 Economie
- 6 Agriculture
- 7 Logement
- 8 Environnement
- 9 Mobilité




Fiches actions



Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

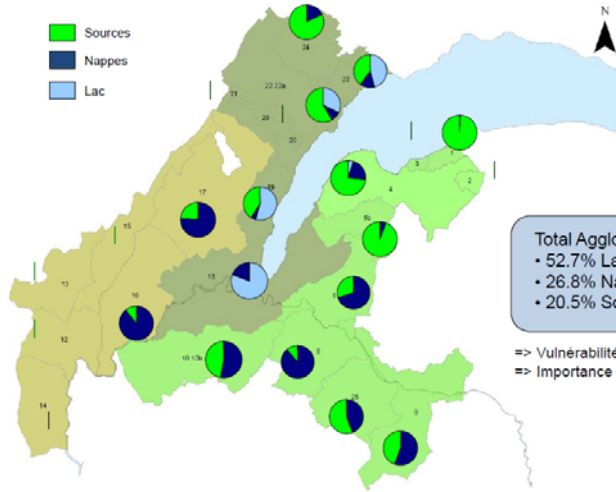
24.03.2013 - Page 26

Eau		130
Projets clés	Pérenniser les ressources en eau ; maîtriser le régime hydrologique des cours d'eau ; protéger et reconstituer les cours d'eau en favorisant la diversité des organismes et des milieux; assainissement; Gestion des situations de crise.	
Nature et ambition de l'action	<p>La mise en place d'une politique globale et d'une gestion durable de l'eau nécessite une importante coordination entre les objectifs de protection et de gestion des eaux et les mesures d'aménagement et de développement du territoire. Cela implique notamment la prise en compte systématique de la problématique eau dans les outils d'aménagement du territoire tels que plans directeur cantonal et communal, schémas de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme, plans d'aménagement, etc.</p> <p>Les objectifs de cette politique globale de gestion durable de l'eau visent à:</p>	
		Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement 24.03.2013 - Page 27

	
<h1>PROTOCOLE D'ACCORD TRANSFRONTALIER</h1> <hr/> <h2>POUR LA GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES SUR L'AGGLOMERATION FRANCO-VALDO-GEVEVOISE</h2>	
3 décembre 2012	
	
Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement 24.03.2013 - Page 28	

Répartition des ressources en 2010

- Sources
- Nappes
- Lac



Total Agglo:
 • 52.7% Lac
 • 26.8% Nappes
 • 20.5% Sources

=> Vulnérabilité de la réserve Léman
 => Importance de la CIPEL



Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

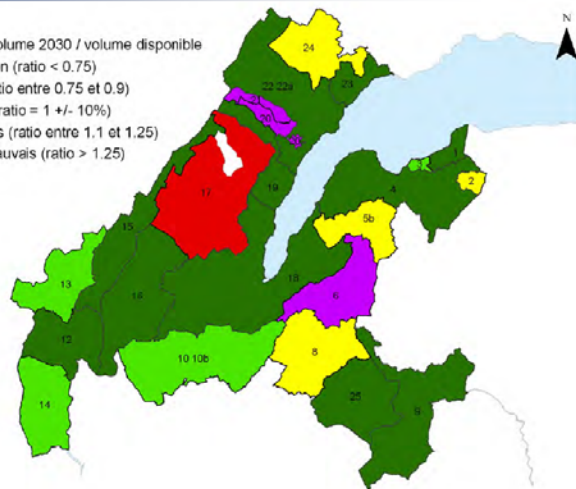
24.03.2013 - Page 29

Prévisions à l'horizon 2030 – Etat brut

UDA

Ratio volume 2030 / volume disponible

- Très Bon (ratio < 0.75)
- Bon (ratio entre 0.75 et 0.9)
- Limite (ratio = 1 +/- 10%)
- Mauvais (ratio entre 1.1 et 1.25)
- Très Mauvais (ratio > 1.25)



Ratio = Demande maximale mois le plus haut 2030 / Production mensuelle totale possible



Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

24.03.2013 - Page 30

Les relations transfrontalières sont complexes mais vitales !



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

24.03.2013 - Page 31

Je vous remercie pour
votre attention

Pour en savoir plus: <http://www.grand-geneve.org/>
Documentation: www.ge.ch/eau



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

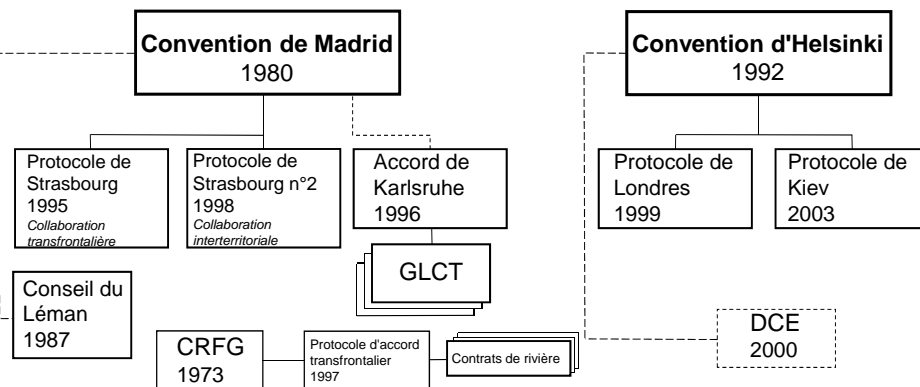
Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

24.03.2013 - Page 32

Instruments de coopération transfrontalière

Instruments généraux

Instruments spéciaux en matière de protection des eaux



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

Département du territoire
DomEau

24.03.2013 - Page 33

Carte de découpage des SPAGE

